|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

Genève, le 1er octobre 2018

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Réf.:  Tél.: Télécopie: E-mail: | **Circulaire TSB 118**  +41 22 730 6239 +41 22 730 5853 [tsbdir@itu.int](mailto:tsbdir@itu.int) | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union;  - Aux Membres du Secteur de l'UIT-T;  - Aux Associés de l'UIT-T;  - Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT | |
|  |  | **Copie**:  - Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études;  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications;  - Aux coordonnateurs TIES;  - Aux coordonnateurs responsables des inscriptions aux réunions de l'UIT-T | |
| Objet: | **Possibilité d'approbation automatique des demandes d'inscription aux réunions statutaires de l'UIT-T** | |

Madame, Monsieur,

Lors de la réunion du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) qui s'est tenue à Genève (Suisse) du 26 février au 2 mars 2018, le Bureau de la normalisation des télécommunications a présenté aux membres le nouveau système d'inscription fondé sur le système CRM. Les participants à la réunion se sont déclarés favorables à la nouvelle approche, mais ont demandé que chaque membre ait la possibilité "d'accepter expressément" l'approbation automatique des demandes d'inscription de ses délégués aux réunions statutaires de l'UIT-T.

Le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) de l'UIT-T a donné suite à cette demande et est désormais en mesure d'offrir la fonctionnalité "d'acceptation expresse" demandée. En acceptant expressément l'approbation automatique des demandes d'inscription, les membres approuvent automatiquement les demandes d'inscription provenant de tous les comptes actifs UIT‑T avec un accès TIES qui lui sont rattachés pour le reste de la période d'études (actuellement jusqu'à l'AMNT-20).

Dans ce contexte, le TSB invite les coordonnateurs désignés des membres intéressés responsables de l'approbation de la participation des délégués aux réunions statutaires de l'UIT-T à soumettre au Directeur du TSB une demande écrite visant à activer cette option "d'acceptation expresse". Le secrétariat activera ensuite la fonctionnalité en question pour le membre concerné dans le système d'inscription CRM.

Les membres peuvent également choisir à tout moment de renoncer à l'option en présentant une demande analogue.

On trouvera dans l'Annexe des précisions supplémentaires sur le rôle spécifique des coordonnateurs désignés et des coordonnateurs TIES, ainsi qu'une proposition de modèle de demande "d'acceptation expresse" ou de refus de l'approbation automatique, qui doit être envoyée par courrier électronique au Directeur du TSB.

Veuillez noter que la procédure "d'acceptation expresse" n'exonère pas les coordonnateurs des membres de leur responsabilité d'approuver les demandes de participation aux réunions, mais vise uniquement à activer automatiquement l'approbation à leur demande.

J'attire l'attention des coordonnateurs sur le fait que les Etats Membres et les autres entités dûment autorisées, conformément à l'article 19 de la Convention, choisissent les délégués habilités à participer aux réunions des Commissions d'études de l'UIT-T et des groupes qui en relèvent. Par conséquent, les Membres de l'UIT-T qui acceptent expressément l'approbation automatique de la participation de tous leurs délégués titulaires d'un compte TIES actif à toutes les réunions statutaires de l'UIT-T assument l'entière responsabilité de l'approbation de la participation de leurs délégués. Les Membres de l'UIT‑T qui acceptent expressément l'approbation automatique sont donc encouragés à tenir soigneusement à jour les listes des comptes TIES de leur délégation. L'UIT décline expressément toute responsabilité quant à la participation/présence des délégués inscrits par le biais du système "d'acceptation expresse" de l'approbation automatique.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Chaesub Lee  
Directeur du Bureau de la  
normalisation des télécommunications

**Annexe:** 1

**ANNEXE 1**

Rôle des coordonnateurs et soumission des demandes

Rôle spécifique des coordonnateurs désignés et des coordonnateurs TIES:

Dans le cadre de l'application de la procédure "d'acceptation expresse", les coordonnateurs désignés et les coordonnateurs TIES ont le rôle suivant:

̶̵ Coordonnateur désigné: coordonnateur d'un membre chargé d'approuver l'inscription des délégués aux manifestations de l'UIT. Le coordonnateur désigné pourrait être différent pour chacun des Secteurs de l'UIT, et peut être ou non le même que le coordonnateur TIES.

̶ Coordonnateur TIES: personne désignée par le membre qui est chargée d'accorder un accès TIES aux délégués du membre et de tenir à jour la liste des utilisateurs TIES. Il n'existe qu'un seul coordonnateur TIES par membre, même si celui-ci fait partie de plusieurs Secteurs de l'UIT.

Notes:

L'accès TIES est accordé sur demande aux délégués des Membres de l'UIT (Etats Membres, Membres des Secteurs, Associés et établissements universitaires). Le système TIES offre un accès personnalisé (au moyen d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe) à plusieurs services. Les services TIES visent à aider les membres à participer aux activités de l'Union et comprennent des outils de collaboration en ligne, un accès aux documents de réunion de l'UIT, l'envoi automatique de notifications par courrier électronique, etc.

Le nouveau système d'approbation des inscriptions repose sur l'hypothèse selon laquelle les membres s'assureront que leurs coordonnateurs désignés pour chaque Secteur assureront une coordination et/ou communiqueront avec le coordonnateur TIES, en gardant à l'esprit que les droits d'accès TIES donneront également le droit à un délégué de s'inscrire automatiquement aux réunions statutaires de l'UIT-T. Actuellement, la responsabilité de l'approbation des inscriptions aux réunions n'incombe pas au coordonnateur TIES. En conséquence, il est souhaitable que le coordonnateur désigné examine à intervalles réguliers la liste des utilisateurs TIES au sein de la délégation. Les membres (en particulier le coordonnateur TIES) sont également tenus de mettre périodiquement à jour leur liste d'utilisateurs TIES, étant donné que les délégués ayant accès aux services TIES seraient automatiquement inscrits aux réunions statutaires.

**Modèle proposé de demande d'acceptation expresse ou de refus de l'approbation automatique (à envoyer par courrier électronique à l'adresse** [**tsbdir@itu.int**](mailto:tsbdir@itu.int)**):**

|  |
| --- |
| Dear Sir/Madam,  I am writing to you with respect to the enabling of automatic approval of registration requests for ITU-T statutory events as described in [TSB Circular 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118).  On behalf of [member organization], I wish to [“opt in” to or “opt out” of] automatic approval of registration requests for all Active ITU Accounts with TIES access affiliated with this organization until further notice or for the remainder of the Study Period (currently until WTSA-20).  Yours faithfully,  [Name]  [Official role/title] [Member organization] |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_